

Gain de surface : 90 m²

La lumière en plus

Construite sur une grande hauteur, cette extension vitrée en acier fait gagner des mètres carrés, mais aussi davantage d'ensoleillement.

LAURENCE DESPINS
ARCHITECTE PHILIPPE BOURILLET
PHOTOS MICHEL ROY

L'existant

Des pièces de vie...
à l'étage !

Sur un terrain en pente de 455 m², la maison de ville de 130 m² sans cachet ni intérêt architectural particulier et construite sur un sous-sol semi-enterré, ne faisait pas pleinement profiter ses propriétaires du jardin, car elle regroupait les pièces de vie au premier étage. La seule pièce communiquant de plain-pied avec le terrain était l'atelier, au sous-sol, situé à l'arrière du garage donnant sur la rue.

Le projet

Ouvrir la maison
sur sa hauteur

Les propriétaires souhaitaient une extension en hauteur, avec une façade totalement vitrée qui ouvrirait la maison sur l'extérieur pour mieux profiter de la vue sur le jardin, et avec une cuisine-salle à manger en rez-de-jardin, à l'emplacement de l'atelier.

L'ŒIL DE L'ARCHITECTE



Philippe Bourillet

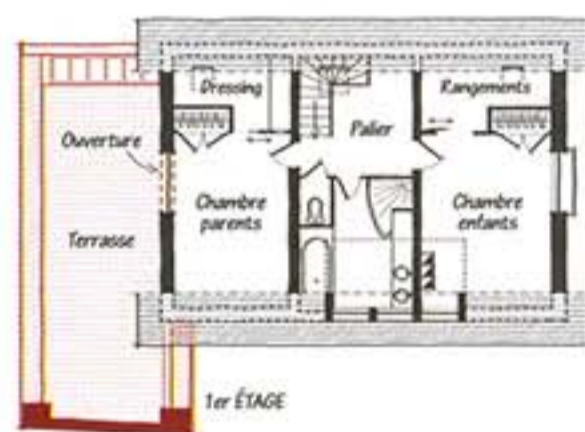
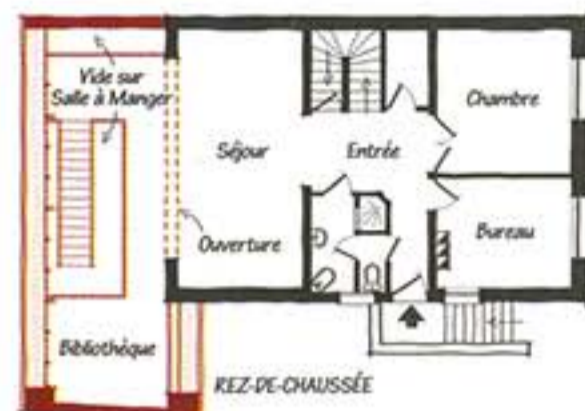
«La limite entre l'ancien et le nouveau bâtiment est volontairement floue»

«La démolition de la façade d'origine a fait disparaître la limite entre la maison et son extension, d'où une fusion entre les deux bâtiments. Même si l'emprise au sol de l'extension n'est que de 30 m², elle a permis de créer de très grandes pièces : une cuisine-salle à manger de 40 m², un salon-bibliothèque de 43 m², car celles-ci chevauchent la partie ancienne et la nouvelle.»





Côté jardin, on ne perçoit plus de l'ancien mur pignon que sa partie supérieure. Les brise-vue de la façade-rideau protègent le niveau intermédiaire de l'extension de la chaleur estivale, ce qui crée une «trame» horizontale en bois exotique.



LES POINTS FORTS : grandes pièces à vivre et terrasses

En rez-de-jardin, trouvent place la cuisine (15 m²) et la salle à manger (25 m²), ouvertes sur une grande terrasse (40 m²) se prolongeant sous un auvent formé par une partie de l'étage de l'extension. Le premier étage côté jardin (qui est en fait un rez-de-chaussée surélevé) est le niveau le plus étendu (43 m²) : il abrite à la fois le vaste salon en mezzanine et une bibliothèque. Quant au dernier étage de l'extension, il forme une terrasse découverte (30 m²) attenante à la chambre parentale (qui fait partie de l'existant).



Le premier étage de l'extension (correspondant au rez-de-chaussée de la maison d'origine) forme un auvent qui abrite le prolongement de la terrasse. La bibliothèque (10 m²) aménagée à l'étage de cette partie de l'extension bénéficie d'une lumière traversante.



1. La salle à manger est séparée de la cuisine par un bar réalisé sur mesure. Il est constitué d'une structure acier avec un remplissage en plaques de plâtre, puis coiffé d'un plateau en teck. On reconnaît l'emplacement de l'ancienne façade à la portion de mur conservée et à la présence de poutres et de poteaux en béton de reprise des charges, laissés nus.

2. Le plancher intermédiaire de l'extension est formé d'une dalle en béton coffrée dans des bacs acier. L'escalier en acier aux marches en iroko et la mezzanine, bordés de garde-corps identiques, créent une continuité visuelle avec la façade vitrée et ses brise-vue, en concordance avec les parquets et le mobilier en bois exotique.



1. Le toit de l'extension offre une terrasse à la chambre parentale, au dernier étage. Formé d'une dalle de béton, il a été recouvert d'un complexe d'étanchéité avant de recevoir des lames de bois exotique sur plots (bankiraï). Une mini-verrière (RP Technik) crée un puits de lumière à l'extrémité de l'extension, au-dessus de la salle à manger. Les volets en sapin de la porte-fenêtre coulissent le long de la façade.

2. Les poteaux porteurs en acier galvanisé de l'ossature sont volontairement restés visibles, en accord avec les garde-corps et les bacs acier des planchers intermédiaires.

3 et 4. Le salon en mezzanine bénéficie de mètres carrés supplémentaires et d'une large ouverture sur l'extérieur. Les poutres et poteaux de reprise des charges ont été camouflés dans des coffrages en plaques de plâtre (« BA 13 » de Placo).



LES MATÉRIAUX : acier et bois exotiques

MATÉRIAUX	APPLICATIONS
Acier galvanisé	Ossature de l'extension
Acier thermolaqué	Châssis verticaux de la façade vitrée
Doubles vitrages 4.4/2/16/4 avec remplissage argon	Façade vitrée (verres phoniques et retardateurs d'effraction)
Iroko (bois exotique)	Brise-vue, marches de l'escalier, rampes de l'escalier et du garde-corps
Bambou	Parquet massif (collé) dans le salon (premier étage)
Teck	Parquet massif (collé) dans la salle à manger (rez-de-jardin), plan de travail du bar (cuisine)
Béton ciré	Sol de la cuisine (rez-de-jardin)
Bankiraï (bois exotique)	Revêtements des terrasses



3



4

Les contraintes

Façade à abattre et grande surface vitrée

- L'ouverture de la maison sur toute sa hauteur impliquait la démolition d'une grande partie de la façade d'origine, d'où des reprises de charges importantes à prévoir.
- La très grande surface vitrée envisagée (10,30 m de large) représentait un poids très élevé pour la future structure.
- L'orientation sud-est favorisait l'entrée de la lumière, au risque cependant de provoquer la surchauffe en été.

La solution

Une façade rideau avec brise-vue

L'extension, réalisée en ossature acier, intègre dans sa structure même un escalier du même métal, scellé directement à une poutre soutenant le plancher de l'étage. La façade, décalée de 3,20 m, est un « mur-rideau » constitué de profilés acier de 45 mm de large (« Isofine 45 » de RP Technik, distribué par KDI) dans lesquels viennent s'intégrer des châssis vitrés en acier thermolaqué (gamme acier « Finline » de RP Technik, distribué par KDI).

Placées en applique à quelques centimètres devant les vitrages pour faciliter l'entretien de ceux-ci, les lames brise-vue en iroko (section de 8 x 3 cm), montées sur une ossature en bois, protègent la maison de la chaleur en été (quand le soleil monte haut) tout en permettant à la lumière naturelle de pénétrer en hiver (quand le soleil est bas).

COÛT DES TRAVAUX

Au total, la superficie habitable atteint 220 m² après travaux : l'extension a fait gagner 70 m² et récupérer les 20 m² de l'ancien atelier transformé en cuisine-salle à manger.

- Extension : environ 2000 € TTC/m², soit environ 170 000 € TTC.
- Coût total (rénovation + extension, hors honoraires d'architecte) : 300 000 € TTC.